

Sondage sur les grands parcs du Bas du Cap

Direction des communications et de la
participation citoyenne
Mai 2022

**Participation
Citoyenne**



Introduction

En 2019, la Ville de Trois-Rivières adopte le [plan directeur de revitalisation du Bas-du-Cap](#) visant à dynamiser et à valoriser ce secteur de la municipalité. Fruit d'une démarche collaborative avec les partenaires du milieu, ce document présente un plan d'action qui s'articule autour de six orientations de développement.

Un des objectifs poursuivis dans le cadre du plan directeur est de développer les parcs et espaces verts du Bas-du-Cap et de mettre à niveau les infrastructures afin qu'elles soient adaptées aux besoins actuels et futurs de la population. Dans cette optique, la Ville souhaite procéder à une planification de l'aménagement des parcs du Moulin et des Chenaux et identifier les interventions nécessaires afin d'en faire des lieux structurants pour le secteur.

Afin d'orienter ce projet, la Ville a lancé, en février 2022, un sondage volontaire sur le Web afin de mieux comprendre les habitudes de fréquentation ainsi que les besoins et les attentes de la population à l'égard de ces deux grands parcs urbains.

Ce rapport dresse, dans un premier temps, un portrait de l'échantillon étudié et commente la méthode de collecte de données utilisée. Il présente ensuite les habitudes de fréquentation des répondants et des répondantes, leur perception à l'égard des infrastructures et de l'offre de services ainsi que leur vision pour l'avenir des parcs des Chenaux et du Moulin.

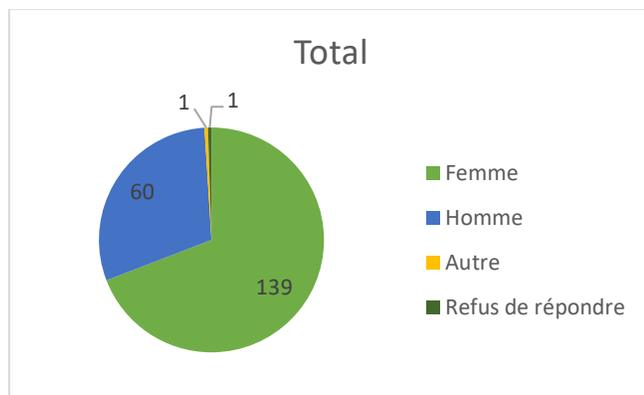
Collecte de données et échantillon

Diffusé entre le 15 et le 25 février, le sondage sur les grands parcs du Bas-du-Cap a fait l'objet d'un plan de communication misant sur : le site Web et la page Facebook de la Ville de Trois-Rivières, le système d'alerte et les écrans électroniques municipaux ainsi que du placement publicitaire dans les médias locaux. Une campagne courriel auprès d'organismes communautaires, de partenaires ainsi que de citoyennes et de citoyens interpellés par la revitalisation du Bas-du-Cap a également été utilisée pour diffuser le sondage.

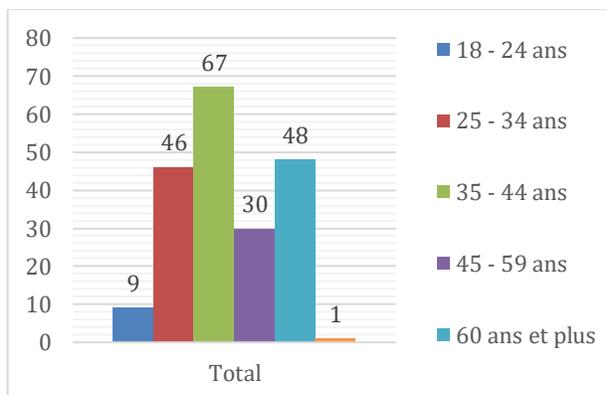
Cet exercice de consultation publique a permis à 201 Trifluviens et Trifluviennes d'exprimer leurs besoins et leurs attentes à l'égard du développement des parcs des Chenaux et du Moulin. Les personnes ayant répondu au sondage constituent un échantillon volontaire composé en majorité de femmes en emploi vivant avec des enfants de 18 ans et moins.

Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

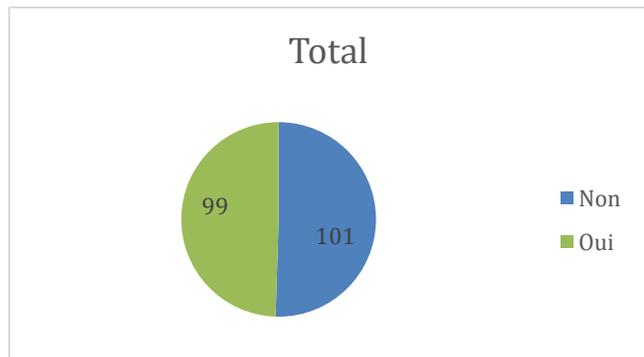
Genre



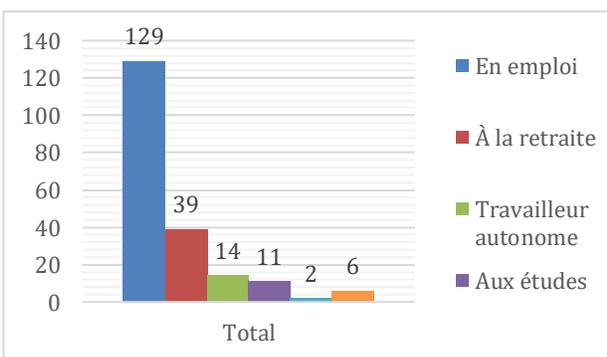
Âge



Enfants de moins de 18 ans à la maison



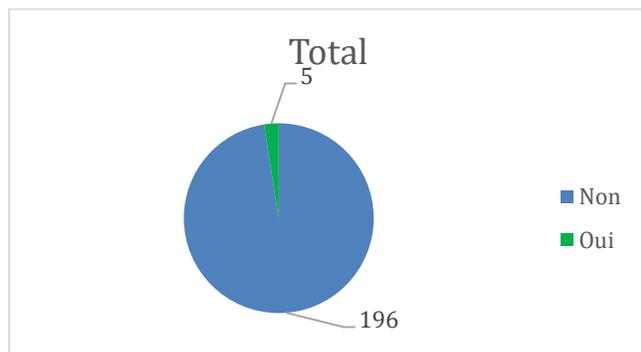
Statut socioprofessionnel



Statut d'immigration, personnes autochtones et minorités ethnoculturelles

Statut	Nombre	Personnes autochtones	Minorités ethnoculturelles
Personne non immigrante (citoyenneté canadienne de naissance)	194	1	3
Personne issue de l'immigration (immigrants reçus, résidents permanents, naturalisation)	6	-	-
Non-réponse	1	1	-

Personnes handicapées



Il importe de souligner que cet échantillon non probabiliste ne peut être considéré comme étant représentatif de l'ensemble de la population trifluvienne. Les sondages volontaires de ce genre comportent en effet un biais de sélection dans la mesure où ils interpellent surtout les personnes qui se sentent concernées par le sujet.

Notons par ailleurs que des efforts ont été déployés auprès de certains organismes communautaires pour rejoindre des populations qui répondent généralement moins à ce type de sondages en ligne. On constate toutefois que les stratégies de diffusion n'ont pas été suffisantes pour rejoindre adéquatement certaines de ces strates de la population trifluvienne (ex. jeunes de 24 ans et moins, personnes sans emploi, personnes autochtones).

Malgré les limites inhérentes à cet exercice de consultation publique, les résultats du sondage permettent de mieux comprendre les besoins et les attentes d'un nombre important d'utilisatrices et d'utilisateurs des parcs des Chenaux et du Moulin. Les éléments soulevés par les personnes ayant participé au sondage sont très riches et seront à même d'alimenter la réflexion de l'administration municipale entourant le réaménagement de ces grands parcs urbains du Bas-du-Cap.



Parc des Chenaux

Présentation des résultats

TRÈS
Trois-Rivières

Parc des Chenaux : résultats du sondage

Cette section du rapport présente les résultats du sondage se rapportant au parc des Chenaux. On y rapporte les données portant sur les habitudes de fréquentation des personnes ayant participé au sondage, leur perception à l'égard des infrastructures et de l'offre de services et leur vision pour l'avenir de ce parc du Bas-du-Cap.

Localisation

Le parc des Chenaux est situé au 150, rue Fusey.

Caractérisé par son étang, qui se transforme en patinoire lors de la période hivernale, le parc des Chenaux comprend une aire de jeux pour enfants, un terrain de basketball, une patageoire ainsi que le pavillon municipal Laurent-Lavergne.

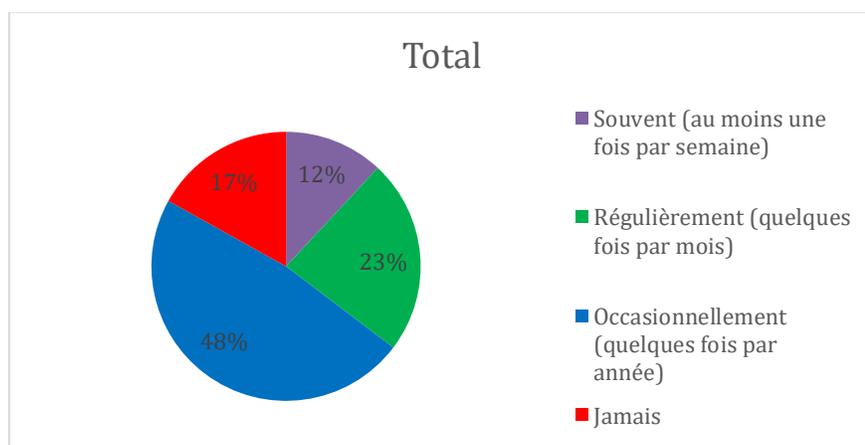
On y retrouve également l'Espace Pauline Julien, un centre culturel dédié aux arts visuels et médiatiques.



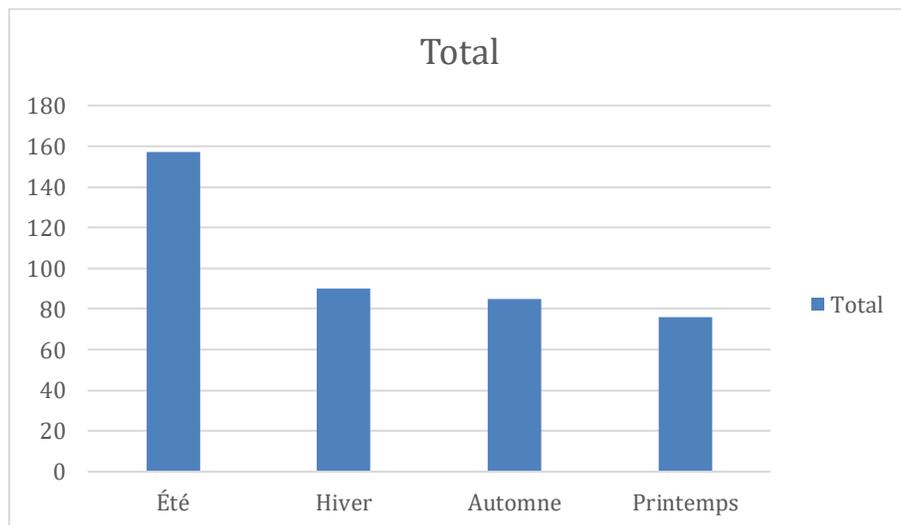
Habitudes de fréquentation

Au cours de la dernière année, un peu plus du tiers des personnes ayant répondu au sondage (35 %) ont fréquenté le parc des Chenaux souvent ou régulièrement et près de la moitié (48 %) s'y sont rendus de manière occasionnelle, c'est-à-dire quelques fois par année. Presque toutes les personnes sondées ayant fréquenté le parc ont dit s'y rendre généralement durant l'été (94 %).

Fréquentation durant la dernière année (n=201)

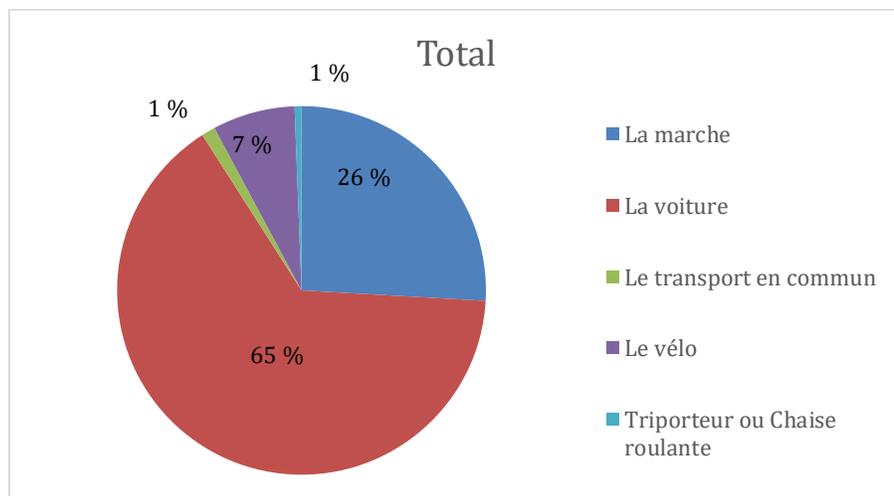


Fréquentation par saison (n=167)¹



Le sondage indique que les personnes qui fréquentent le parc des Chenaux ont majoritairement tendance à y aller en voiture (65 %). Notons par ailleurs que le second moyen de déplacement utilisé le plus souvent afin de se rendre au parc Des Chenaux est la marche (26 %).

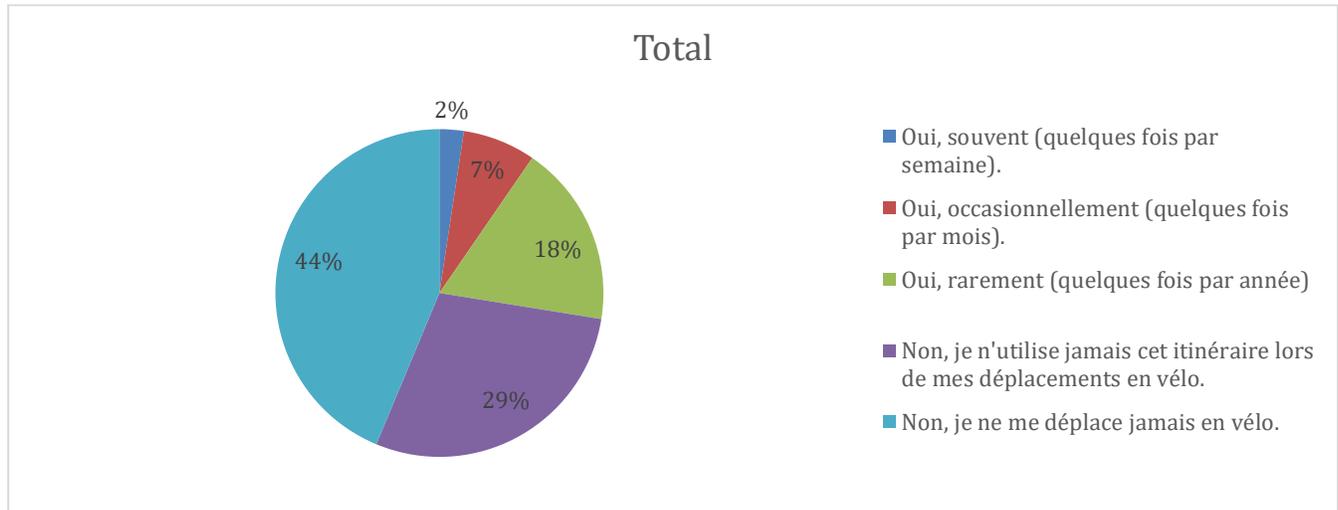
Principaux moyens de transport (n=167)



On constate que seulement 7 % des personnes ayant répondu au sondage utilisent le vélo comme principal moyen de transport pour se rendre au parc des Chenaux. Cela étant dit, ils sont un peu plus nombreux à utiliser la piste cyclable qui traverse le parc dans le cadre de leurs déplacements à vélo.

¹ Plus d'une réponse était possible. Ceci explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.

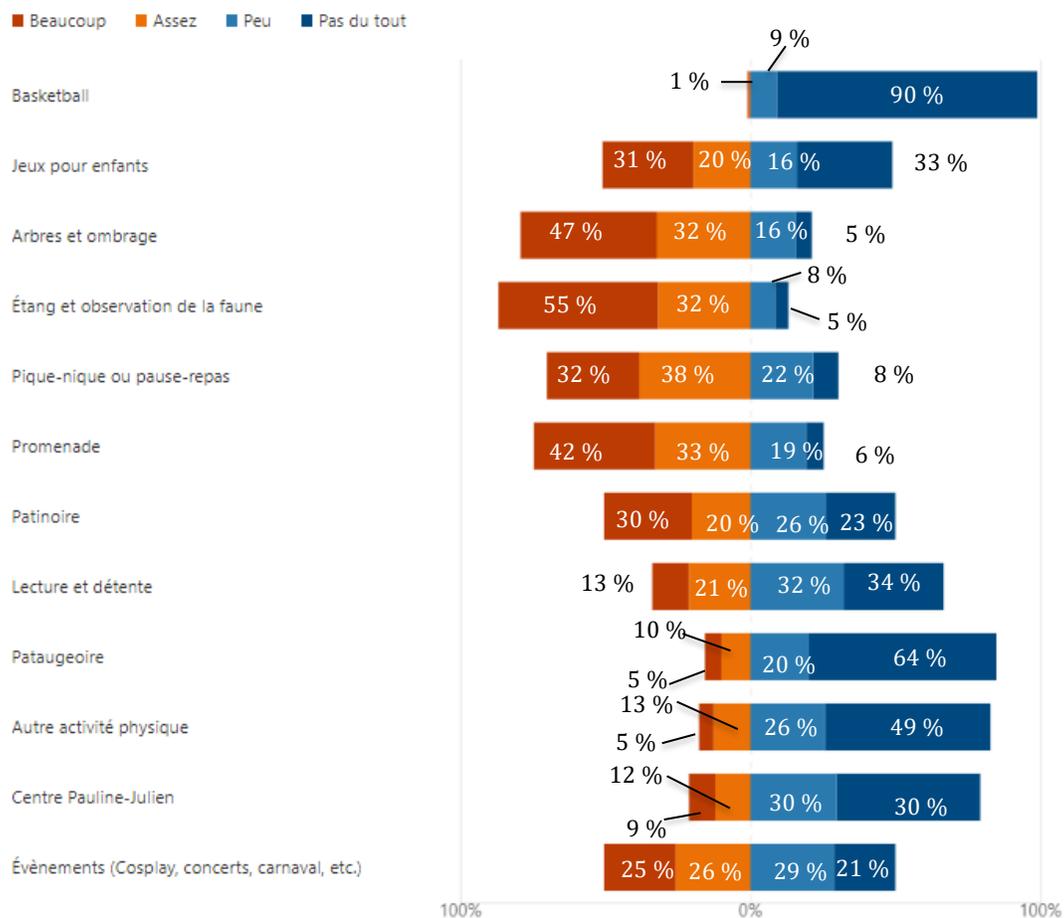
Utilisation de la piste cyclable du parc des Chenaux (n=167)



La grande majorité des gens qui utilisent les infrastructures cyclables du parc des Chenaux (n=46) se dit assez (61 %) ou très (20 %) satisfaite de celles-ci.

Le sondage permet de mieux comprendre ce qui amène les gens à fréquenter le parc des Chenaux

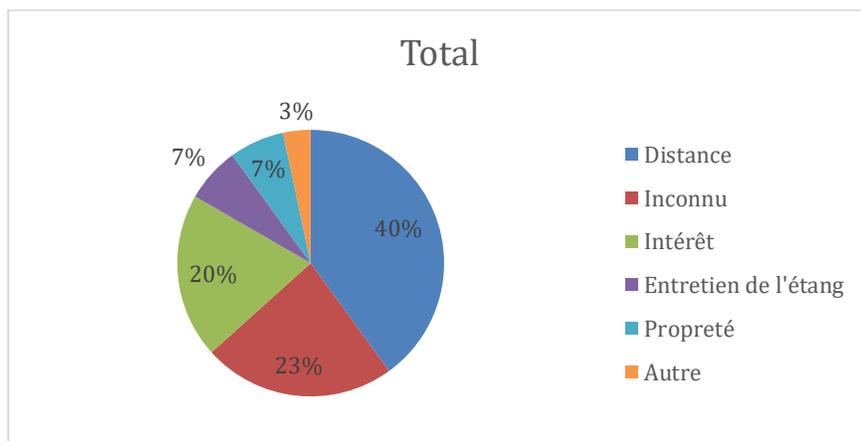
Éléments motivant la fréquentation (n=167)



On constate que les principaux éléments qui attirent les gens au parc des Chenaux sont l'étang et sa faune ainsi que les arbres et leur ombrage. On s'y rend surtout pour s'y promener, afin d'y pique-niquer, pour l'aire de jeux pour enfant, pour la patinoire en hiver et, dans une moindre mesure pour participer à différents événements.

Les personnes qui ne fréquentent pas ce parc, mais qui ont participé au sondage (n=30) expliquent qu'ils ne s'y rendent pas surtout en raison de la distance par rapport à leur domicile (40 %), au fait qu'ils ne connaissent pas le parc (23 %), qu'ils n'ont pas d'intérêt (20 %) pour les infrastructures ou les activités qu'on y trouve.

Raisons évoquées pour ne pas fréquenter le parc (n=32)



Perception à l'égard des infrastructures et de l'offre de services

Grâce à cette démarche de consultation publique, la Ville de Trois-Rivières souhaitait évaluer le niveau de satisfaction de la population à l'égard des infrastructures et de l'offre de services du parc des Chenaux. Ainsi, le sondage demandait aux gens de s'exprimer à l'égard de différents éléments que l'on retrouve dans le parc. Sur les 13 éléments sondés, 8 ont été considérés comme étant assez ou très satisfaisants par plus de 50 % des personnes ayant participé au sondage. Les éléments ayant fait l'objet du plus haut taux d'insatisfaction (supérieur à 30 %) sont le mobilier urbain (quantité et qualité), la propreté des lieux, les jeux pour enfants, l'étang et l'animation des lieux. Par ailleurs, les réponses au sondage semblent indiquer que certains éléments sont moins bien connus du public, notamment le terrain de basketball, la pataugeoire, le pavillon Laurent-Lavergne.

Niveau de satisfaction à l'égard de divers éléments du parc (n=167)

Éléments	Très satisfaisant	Assez satisfaisant	Peu Satisfaisant	Très peu satisfaisant	Ne sais pas / Pas d'opinion
Quantité du mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, etc.)	10 %	54 %	31 %	3 %	2 %
Qualité du mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, etc.)	10 %	46 %	34 %	7 %	4 %
Terrain de basketball	1 %	11 %	5 %	6 %	76 %
Jeux pour enfants	3 %	28 %	26 %	13 %	30 %
Pataugeoire	1 %	14 %	10 %	8 %	67 %
Propreté des lieux	7 %	48 %	29 %	13 %	4 %
Aménagement paysager (arbres, fleurs et végétaux, sentiers)	17 %	55 %	19 %	5 %	4 %
Patinoire	17 %	47 %	5 %	0 %	31 %
Étang	14 %	48 %	28 %	7 %	4 %
Animation des lieux	10 %	32 %	25 %	7 %	26 %
Pavillon Laurent-Lavergne (pavillon de la piscine et de la patinoire)	1 %	23 %	11 %	7 %	58 %
Ambiance	13 %	54 %	18 %	2 %	13 %
Sécurité des lieux	13 %	61 %	11 %	6 %	10 %

Lors qu'interrogées afin de savoir quels sont les aspects du parc à améliorer afin qu'il réponde à leur besoin, les personnes ayant participé au sondage ont établi l'ordre de priorité suivant :

Priorisation des aspects du parc à améliorer (N=165)

Ordre de priorité global ²	Aspects à améliorer	Ordre de priorité									
		Plus important					Moins important				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Mobilier urbain	16 %	36 %	21 %	10 %	8 %	7 %	1 %	1 %	0 %	0 %
2	Jeux pour enfants	25 %	14 %	13 %	24 %	9 %	8 %	3 %	4 %	0 %	0 %
3	Propreté des lieux	15 %	16 %	10 %	15 %	8 %	21 %	7 %	4 %	3 %	1 %

² L'ordre de priorité globale est établi en fonction du pointage accordé à chacune des réponses (plus prioritaire = 10 points; moins prioritaire = 1 point).

Ordre de priorité global	Aspects à améliorer (suite)	Ordre de priorité									
		Plus important					Moins important				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
4	Aménagement paysager et étang	13 %	13 %	19 %	12 %	9 %	5 %	21 %	4 %	4 %	0 %
5	Pataugeoire	1 %	9 %	4 %	7 %	27 %	12 %	23 %	7 %	9 %	2 %
6	Patinoire	2 %	6 %	5 %	7 %	11 %	13 %	17 %	33 %	5 %	1 %
7	Animation des lieux	4 %	3 %	7 %	7 %	13 %	12 %	10 %	12 %	28 %	4 %
8	Terrain de basketball	1 %	1 %	16 %	9 %	7 %	15 %	6 %	18 %	23 %	6 %
9	Pavillon Laurent-Lavergne	2 %	1 %	4 %	6 %	6 %	8 %	7 %	14 %	21 %	32 %
S.O.	Ne sais pas / Refus de répondre	21 %	1 %	2 %	4 %	3 %	1 %	4 %	2 %	8 %	55 %

Cet exercice de priorisation permet de cerner quatre aspects qui semblent être prioritaires pour les répondantes et répondants du sondage, soit : le mobilier urbain, les jeux pour enfants, la propreté des lieux et l'aménagement paysager et l'étang.

Une question ouverte portant sur les éléments à améliorer afin de rendre le parc plus attractif et répondre aux besoins de la population trifluvienne a permis de recueillir 123 commentaires permettant d'identifier des pistes d'action concrètes qui peuvent être explorées par la Ville.

Thématiques abordées dans le cadre des commentaires (n=153)

Aspects à améliorer	Récurrance des thématiques dans les commentaires
Entretien/Propreté	33
Jeux pour enfants	29
Animation/Activités/Événements	28
Mobilier	23
Étang	16
Verdissement/Arbres/Aménagement paysager	15
Jeux d'eau	10
Sports/jeux adultes	7
Toilettes	3
Piscine	3
Patinoire	2
Nourriture	2
Éclairage	2

Aspects à améliorer	Récurrance des thématiques dans les commentaires
Infrastructures	1
Aménagement paysager	1
Buvette	1
Surveillance	1
Travail en plein air	1
Total général	178

Comme démontré dans le tableau précédent, la question de l'entretien et de la propreté du parc a été évoquée à plusieurs reprises. Ces commentaires portent autant sur les poubelles qui, selon certains, ne sont pas vidées assez souvent, sur les rebuts au sol, qui sont souvent liés aux restaurants voisins, sur la propreté de l'étang, que sur l'entretien du pavillon municipal et des jeux pour enfants.

Les commentaires se rapportant aux aires de jeux pour enfants soulignent pour la plupart la vétusté des modules en place et la nécessité de les remplacer.

Les commentaires évoquent la volonté d'améliorer l'animation des lieux en y organisant des activités et des événements. Les répondantes et répondants parlent d'événements culturels, de spectacles et de festivals. Plusieurs souhaitent le retour du Festival des amuseurs publics qui s'est longtemps déroulé au parc des Chenaux.

Outre les questions entourant l'entretien et la propreté du mobilier, on souhaite qu'il y ait davantage de poubelles, de places pour s'asseoir et de tables à pique-nique. Par ailleurs, les commentaires traduisent la volonté d'avoir du mobilier plus moderne et plus confortable plus ombragé, invitant à la détente à la lecture et au repos.

Notons que les utilisateurs de vélo aimeraient avoir davantage de support à vélo ainsi qu'une buvette pour s'hydrater et s'approvisionner en eau lors de leurs déplacements. Cette demande pour des buvettes a également été mentionnée par d'autres utilisateurs du parc.

Les commentaires se rapportant à l'étang portent beaucoup sur la propreté de celui-ci, mais également sur son aménagement. On aimerait mettre en valeur l'étang grâce par exemple à des fontaines d'eau, de l'éclairage ou une passerelle pour se rendre sur l'îlot central.

Plusieurs commentaires portant sur le verdissement des lieux notamment avec des arbres et de l'aménagement paysager ont été mis de l'avant dans le sondage. On souhaite notamment accroître les zones ombragées dans le parc.

Très peu de commentaires portaient directement sur la pataugeoire qu'on retrouve au parc des Chenaux, toutefois il a été question de jeux d'eau dans un nombre significatif de commentaires. Certains considèrent qu'il serait pertinent de remplacer la pataugeoire par des jeux d'eau ou une véritable piscine.

Dans une optique de favoriser l'accessibilité de tous les Trifluviennes et Trifluviens, le sondage a tenté d'évaluer le niveau satisfaction à l'égard de l'accessibilité universelle du parc.

Cet exercice dépeint la vision d'un milieu naturel qui est dédié aux familles, mais qui favorise à la fois le calme et la détente au tour de l'étang.

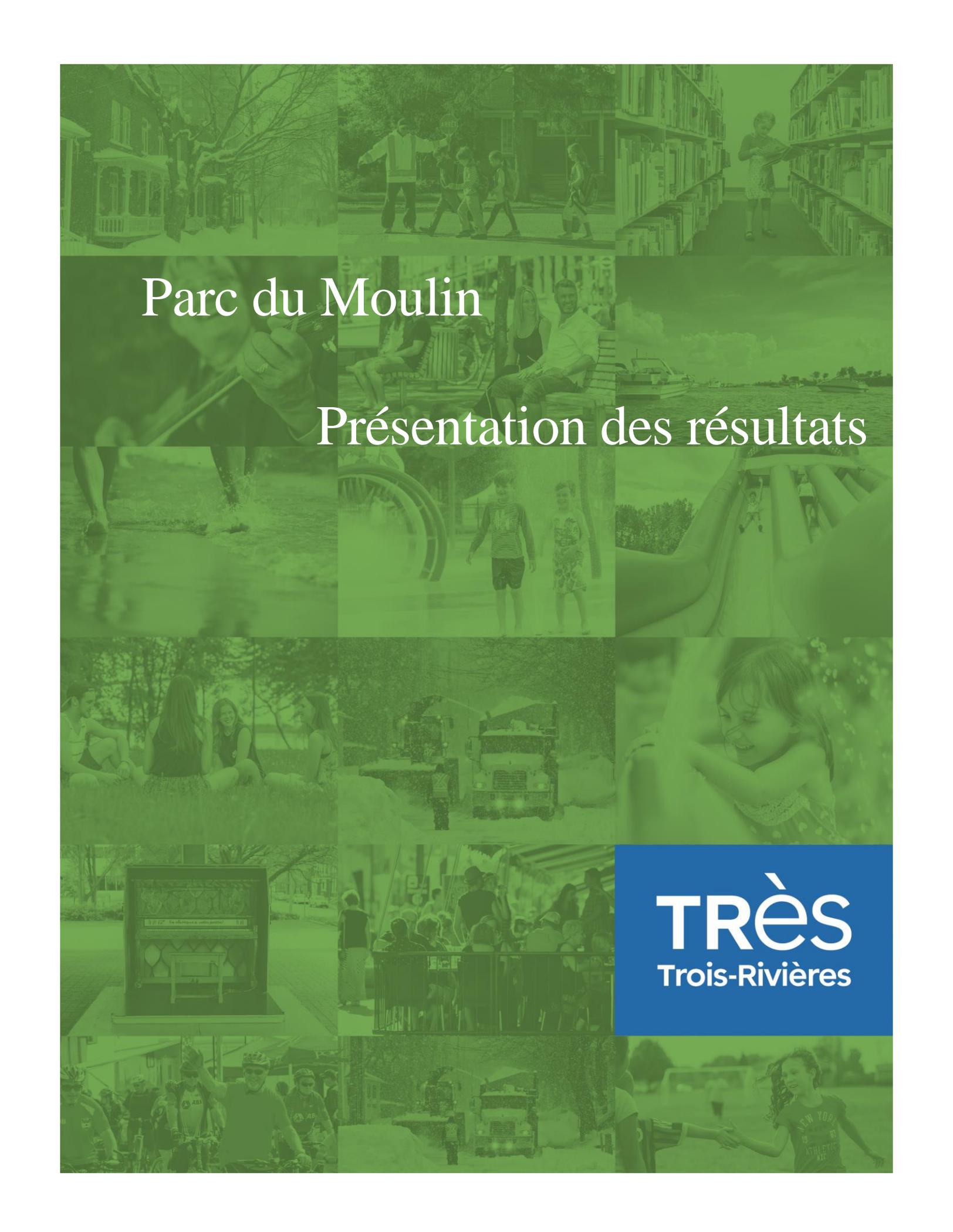
Le second exercice de vision réalisé dans le cadre du sondage demandait aux répondantes et répondants d'identifier en ordre de priorité les trois énoncés traduisant le mieux leur vision de ce que le parc des Chenaux devait devenir au cours des 5 prochaines années.

Priorisation des énoncés traduisant la vision de l'avenir du parc

Ordre de priorité global ³	Énoncés	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
1	Un lieu permettant les pique-niques et les rencontres en famille ou entre amis	40 %	25 %	12 %
2	Un espace de jeux pour les enfants	23 %	25 %	13 %
3	Un lieu de quiétude ou de détente	14 %	16 %	21 %
4	Un parc naturel, peu aménagé, favorisant la biodiversité	11 %	6 %	9 %
5	Un espace voué aux activités artistiques et culturelles	7 %	9 %	13 %
6	Un lieu pour la tenue d'événements et d'animations publiques	6 %	9 %	13 %
7	Un espace de travail et de collaboration en plein air	2 %	11 %	18 %
8	Un espace ombragé et rafraichissant	2 %	3 %	8 %
9	Un endroit où pratiquer des sports extérieurs	0 %	3 %	5 %

Cet exercice permet de constater que la vocation familiale du parc semble prédominer dans la vision des personnes ayant répondu au sondage. L'énoncé portant sur la quiétude ou la détente des lieux s'affirme également de manière significative. Notons, par ailleurs, que l'idée de faire du parc un lieu voué à la culture, aux événements ou encore d'en faire un espace de travail et de collaboration extérieur a été identifié comme troisième priorité par un certain nombre de personnes.

³ L'ordre de priorité globale est établi en fonction du pointage accordé à chacune des réponses (plus prioritaire = 3 points; moins prioritaire = 1 point).



Parc du Moulin

Présentation des résultats

TRÈS
Trois-Rivières

Parc du Moulin : résultats du sondage

Cette section du rapport présente les résultats du sondage se rapportant au parc du Moulin. On y rapporte les données portant sur les habitudes de fréquentation des personnes ayant participé au sondage, leur perception à l'égard des infrastructures et de l'offre de services et leur vision pour l'avenir de ce parc du Bas-du-Cap.

Localisation

Le parc des Chenaux est situé au 15, rue du Moulin des Jésuites.

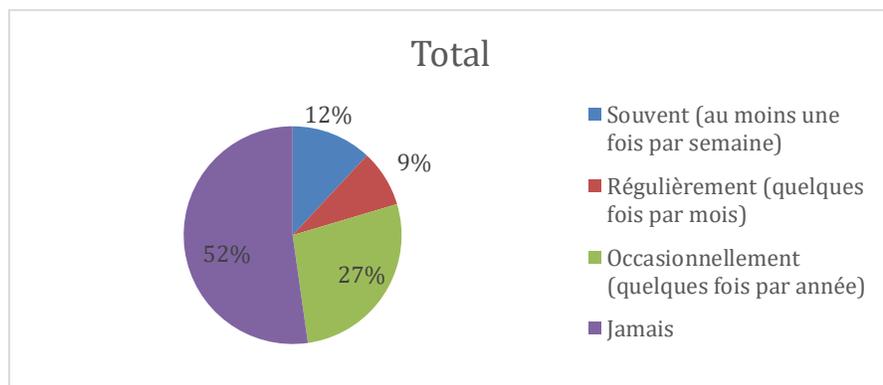
Ce grand parc du Bas-du-Cap est caractérisé par ses deux grands étangs et de nombreux arbres matures. Le parc comprend un petit sentier permettant la promenade au bord de l'eau ainsi qu'un terrain de tennis.



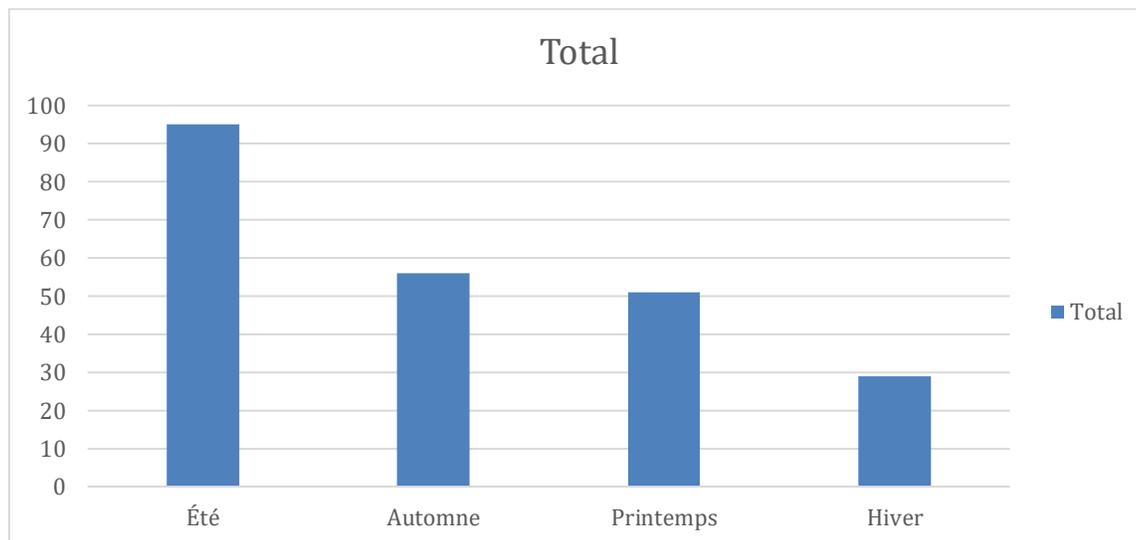
Habitudes de fréquentation

Le parc du Moulin est moins fréquenté par les personnes ayant répondu au sondage. En effet, plus de la moitié (52 %) ne l'ont jamais fréquenté au cours de la dernière année. Alors qu'un peu plus du quart des personnes ayant répondu au sondage (27 %) disent le fréquenter occasionnellement, c'est environ une personne sur cinq qui le fréquente souvent (12 %) ou régulièrement (9 %). Le parc fait l'objet d'une plus grande fréquentation durant l'été (41 %). Par ailleurs, on remarque que la fréquentation hivernale n'est pas très élevée (13 %).

Fréquentation durant la dernière année (n=201)

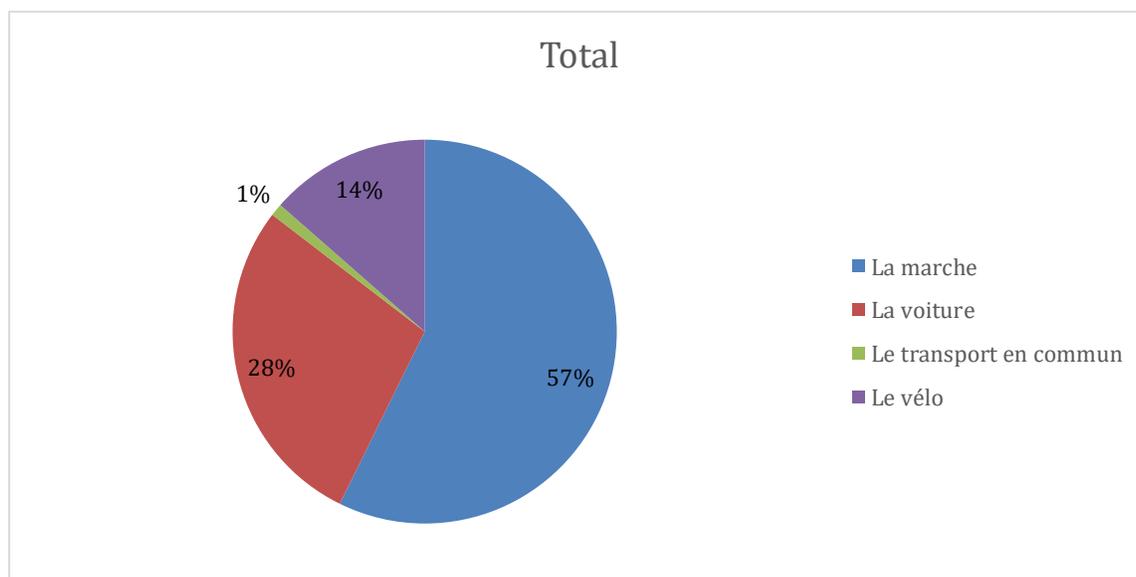


Fréquentation par saison (n=96)⁴



Le sondage indique que les personnes qui fréquentent le parc du Moulin ont majoritairement tendance à s'y rendre à pied (57 %). Notons par ailleurs que le second moyen de déplacement utilisé le plus souvent afin de se rendre au parc est la voiture (28 %). Les déplacements en vélo sont privilégiés par 14 % des personnes ayant répondu au sondage.

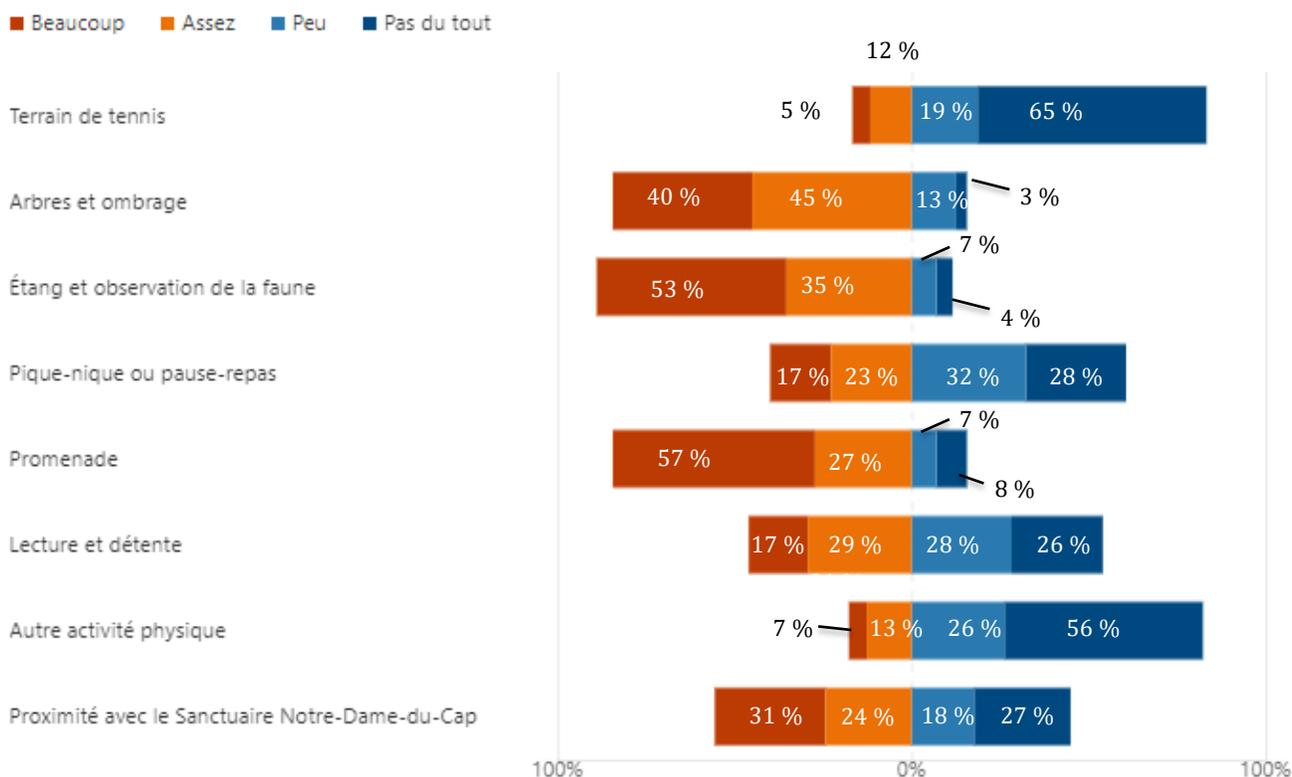
Principaux moyens de transport (n=96)



⁴ Plus d'une réponse était possible.

On constate que les principaux éléments qui attirent les gens au parc du Moulin sont la promenade, l'étang et sa faune ainsi que les arbres et leur ombrage. La proximité du parc avec le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap est également un facteur attractif.

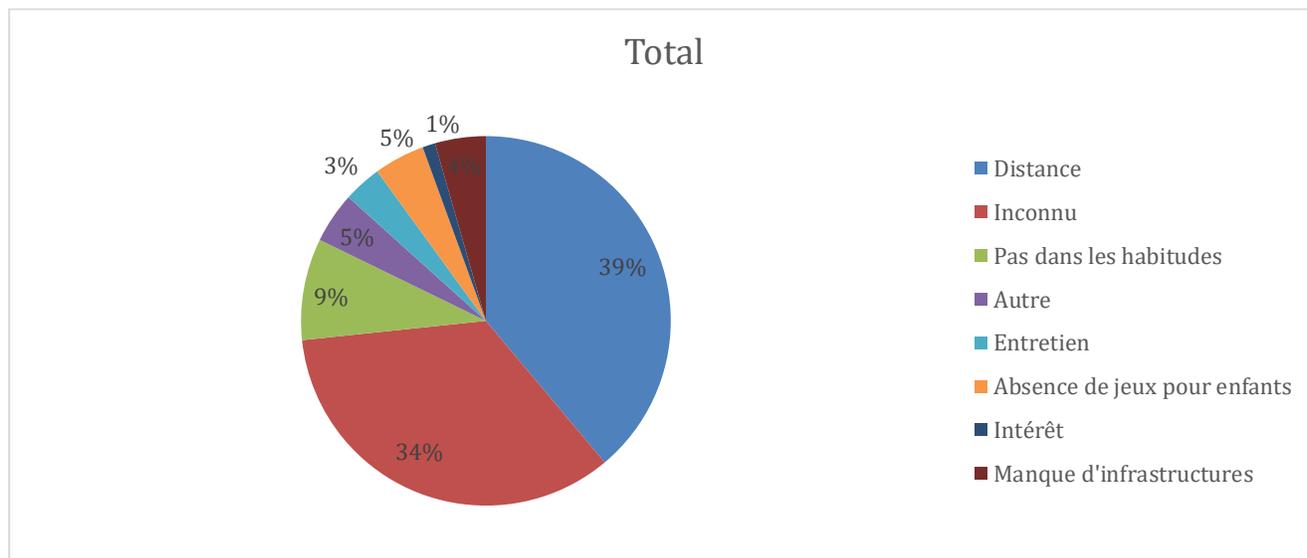
Éléments motivant la fréquentation (n=96)*



Les personnes qui ne fréquentent pas ce parc, mais qui ont participé au sondage (n=105) expliquent qu'ils ne s'y rendent pas, surtout, en raison de la distance par rapport à leur domicile (39 %), au fait qu'ils ne connaissent pas le parc (34 %) ou que ce n'est pas dans leurs habitudes de s'y rendre (9 %). Par ailleurs, les réponses au sondage indiquent que le parc ne semble pas posséder les infrastructures distinctives pour le rendre attractif, notamment auprès des familles. Notons que le manque d'entretien des lieux et des enjeux de sécurité sont également des éléments qui ont été mentionnés par certains répondants.

* Les pourcentages ne cumulent pas nécessairement à 100% en raison de l'arrondissement des données.

Raisons évoquées pour ne pas fréquenter le parc (n=93)



Perception à l'égard des infrastructures et de l'offre de services

Grâce à cette démarche de consultation publique, la Ville de Trois-Rivières souhaitait évaluer le niveau de satisfaction de la population à l'égard des infrastructures et de l'offre de services du parc du Moulin. Ainsi, le sondage demandait aux gens de s'exprimer à l'égard de différents éléments que l'on retrouve dans le parc. Sur les 8 éléments sondés, 2 ont été considérés comme étant assez ou très satisfaisants par plus de 50 % des personnes ayant participé au sondage, soit la sécurité et l'ambiance des lieux. Les éléments ayant fait l'objet du plus haut taux d'insatisfaction (supérieur à 50 %) sont la quantité du mobilier urbain et l'étang. Notons par ailleurs que plusieurs aspects du parc ont été identifiés comme étant insatisfaisants par plus du tiers des personnes répondantes.

Niveau de satisfaction à l'égard de divers éléments du parc (n=96)

Éléments	Très satisfaisant	Assez satisfaisant	Peu Satisfaisant	Très peu satisfaisant	Ne sais pas / Pas d'opinion
Quantité du mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, etc.)	4 %	33 %	39 %	13,5 %	10 %
Qualité du mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, etc.)	4 %	39 %	28 %	19 %	10 %
Terrain de tennis	9 %	23 %	8 %	1 %	58 %
Propreté des lieux	1 %	48 %	26 %	19 %	6 %
Aménagement paysager (arbres, fleurs et végétaux, sentiers)	6 %	42 %	38 %	10 %	4 %
Étang	6 %	31 %	31 %	27 %	4 %
Sécurité des lieux	4 %	50 %	17 %	17 %	13 %
Ambiance	5 %	53 %	24 %	12 %	6 %

Lors qu'interrogées afin de savoir quels sont les aspects du parc à améliorer afin qu'il réponde à leur besoin, les personnes ayant participé au sondage ont établi l'ordre de priorité suivant :

Priorisation des aspects du parc à améliorer (n=95)

Ordre de priorité global ⁵	Aspects à améliorer	Ordre de priorité						
		Plus important				Moins important		
		1	2	3	4	5	6	7
1	Aménagement paysager et étang	34 %	21 %	17 %	6 %	19 %	3 %	0 %
2	Mobilier urbain	16 %	34 %	26 %	14 %	10 %	1 %	0%
3	Propreté des lieux	11 %	27 %	14 %	32 %	14 %	2 %	1 %
4	Sécurité des lieux	12 %	4 %	12 %	22 %	17 %	27 %	6 %
5	Terrain de tennis	3 %	4 %	18 %	8 %	18 %	43 %	5 %
6	Animation des lieux	6 %	6 %	12 %	11 %	20 %	18 %	27 %
S.O.	Ne sais pas / Refus de répondre	19 %	3 %	2 %	7 %	3 %	5 %	60 %

⁵ L'ordre de priorité globale est établi en fonction du pointage accordé à chacune des réponses (plus prioritaire = 7 points; moins prioritaire = 1 point).

Cet exercice de priorisation permet d'identifier l'aménagement paysager du parc et l'étang comme un élément prioritaire sur lequel intervenir. Par ailleurs, le mobilier urbain et la propreté des lieux apparaissent comme d'autres éléments où il serait pertinent d'agir.

Une question ouverte portant sur les éléments à améliorer afin de rendre le parc plus attractif et répondre aux besoins de la population trifluvienne a permis de recueillir 76 commentaires permettant d'identifier des pistes d'action concrètes qui peuvent être explorées par la Ville.

Thématiques abordées dans le cadre des commentaires (n=86)

Aspects à améliorer	Récurrence des thématiques dans les commentaires
Étang	30
Mobilier urbain	13
Sécurité	11
Entretien/propreté	10
Aire familiale	10
Aménagement paysager	10
Animation	5
Détente	3
Promotion	2
Accessibilité	1
Activités	1
Autre	1
Buvettes	1
Chiens	1
Culture	1
Déminéraliser	1
Entretien	1
Faune	1
Infrastructures sportives	1
Promenade	1
Toilettes	1
Total général	106

Comme démontré dans le tableau précédent, l'étang, le petit pont et le pavillon insulaire qui s'y trouve ont fait l'objet de plusieurs commentaires. Essentiellement, on souhaite une remise en ordre et un meilleur entretien de ces éléments distinctifs du parc. Notons qu'une partie importante des commentaires entourant l'entretien et la propreté des lieux se rapportaient aux murets qui entourent les étangs.

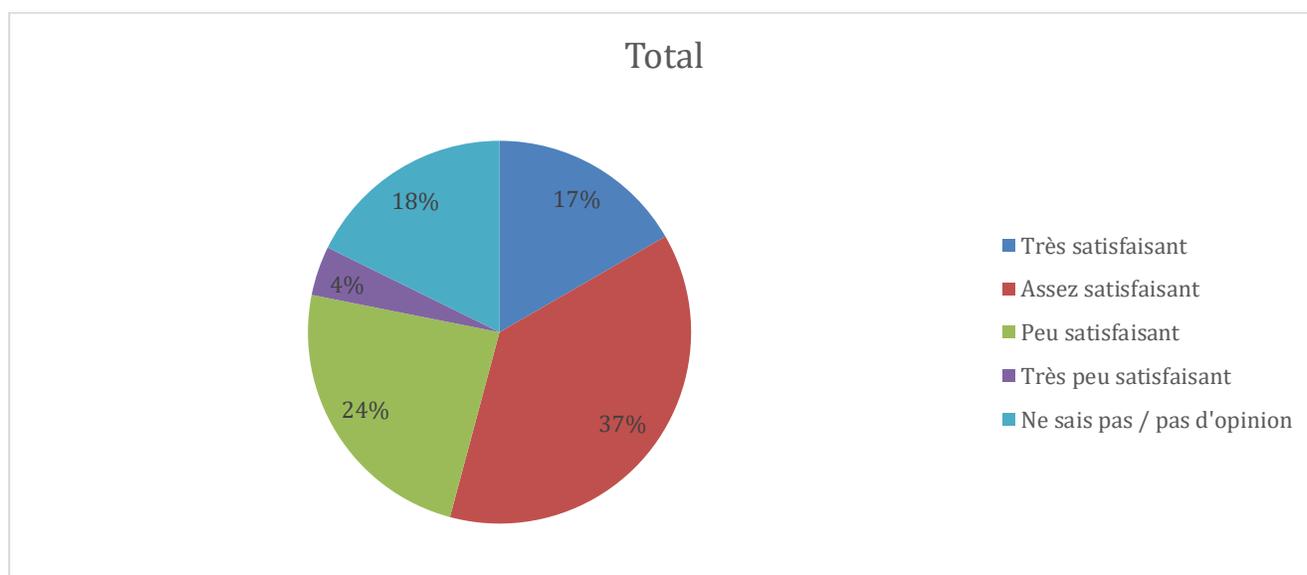
On souhaite également une bonification du mobilier urbain. Outre l'ajout de tables à pique-nique ou de bancs, certains proposent des installations invitant à la lecture et à la détente ou encore des airs de travail extérieur avec des accès Wi-Fi.

La question de la sécurité des lieux a aussi fait l'objet d'un nombre significatif de commentaires. Il semble, à la lumière de ceux-ci, qu'il serait pertinent d'explorer des pistes de solutions pour renforcer le sentiment de sécurité des gens qui fréquentent ou qui vivent à proximité du parc.

Alors que certains souhaitent qu'on aménage des aires familiales dans le parc du Moulin, d'autres souhaitent qu'il demeure un parc calme favorisant la détente. Cet enjeu de cohabitation des usages est donc à prendre en considération dans l'aménagement futur du parc.

Dans une optique de favoriser l'accessibilité de tous les Trifluviennes et Trifluviens, le sondage a tenté d'évaluer le niveau satisfaction à l'égard de l'accessibilité universelle du parc.

Satisfaction à l'égard de l'accessibilité universelle (n=96)



Notons que 3 des personnes vivant avec handicap ayant participé au sondage estime l'accessibilité du parc est assez satisfaisante tandis que 2 la juge peu satisfaisante. Aucun commentaire n'a permis de cibler clairement des actions susceptibles d'améliorer l'accessibilité des lieux, toutefois il a été question d'un meilleur entretien des sentiers du parc.

Vision pour l'avenir

Dans le cadre du sondage, nous avons demandé aux participantes et aux participants d'identifier trois mots qui représentent ce que le parc du Moulin devrait devenir dans les 5 prochaines années. Le nuage de mots suivant représente la fréquence des différentes expressions soumises dans le cadre du sondage.

Cet exercice dépeint la vision d'un milieu naturel calme et tranquille dédié à la détente et à la promenade.

Le second exercice de vision réalisé dans le cadre du sondage demandait aux répondantes et répondants d'identifier en ordre de priorité les trois énoncés traduisant le mieux leur vision de ce que le parc du Moulin devait devenir au cours des 5 prochaines années.

Priorisation des énoncés traduisant la vision de l'avenir du parc*

Ordre de priorité global ⁶	Énoncés	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
1	Un lieu permettant les pique-niques et les rencontres en famille ou entre amis	32 %	19 %	20 %
2	Un lieu de quiétude ou de détente	26 %	23 %	22 %
3	Un parc naturel, peu aménagé, favorisant la biodiversité	22 %	19 %	12 %
4	Un espace de jeux pour les enfants	10 %	17 %	11 %
5	Un espace ombragé et rafraichissant	5 %	13 %	21 %
6	Un espace voué aux activités artistiques et culturelles	1 %	2 %	5 %
7	Un lieu pour la tenue d'événements et d'animations publiques	2 %	4 %	4 %
8	Un espace de travail et de collaboration en plein air	1 %	2 %	2 %
9	Un endroit où pratiquer des sports extérieurs	2 %	1 %	2 %

Cet exercice permet de préciser la vision des personnes ayant participé au sondage. Ainsi, on souhaite que le parc devienne un lieu de rencontre et de rassemblement, mais qu'il conserve sa quiétude et son aspect naturel, peu aménagé et ombragé. Le désir de certains d'y retrouver des jeux pour enfants se manifeste dans les réponses au sondage, mais on constate que cet élément, s'il est intéressant pour répondre aux besoins de certains, ne correspond pas un besoin prédominant pour les personnes participantes.

⁶ L'ordre de priorité globale est établi en fonction du pointage accordé à chacune des réponses (plus prioritaire = 3 points; moins prioritaire = 1 point).

Conclusion

Le présent rapport de consultation publique sera publié sur le site Web de la Ville de Trois-Rivières et sera soumis à l'administration municipale afin d'alimenter les travaux en cours afin d'élaborer un cadre stratégique de développement pour les grands parcs du Bas-du-Cap.

Ce sondage aura permis de mieux saisir les besoins et les attentes de la population à l'égard des parcs des Chenaux et du Moulin. Dans les deux cas, on souhaite mettre en valeur les aspects distinctifs du parc, notamment leurs étangs. Si la volonté d'avoir des parcs verts et naturels se manifeste dans les deux cas, on ressent davantage cette orientation pour le parc du Moulin que pour le parc des Chenaux. Ce dernier ayant une vocation familiale plus forte. Dans tous les cas, il convient de réfléchir à la conciliation des différents usages de ces grands parcs urbains.



TRÈS

Trois-Rivières

POUR PLUS D'INFORMATION :

1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368, Trois-Rivières, Québec G9A 5H3

Téléphone : 819 372-4629 • Télécopieur : 819 374-2299

v3r.net